

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 3

Artikel: Le Conseil a siégé en assemblée extraordinaire : il se donne un nouveau président
Autor: Molles, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Conseil a siégé en assemblée extraordinaire

Il se donne un nouveau président

C'est par une invitation pressante aux Associations cantonales de prendre position, le plus tôt possible, quant aux nouveaux statuts réorganisant le Conseil que M. Charles Montandon, vice-président, ouvre cette importante séance. Il ne s'agit plus de « lanterner » et l'on ne saurait longtemps rester assis entre deux sièges...

Aussi bien, après lecture du procès-verbal par M. Oscar Pasche, secrétaire romand, l'assemblée passe à l'élection d'un nouveau président.

Vaud et Fribourg ayant eu leur tour avec M. Montandon et Henri Clément, l'unanimité se fait rapidement sur la candidature de M. Joseph Gaspoz, de Sion.

Ce choix est heureux ! Dynamique et expéditif, M. Gaspoz préside déjà l'Association des costumes et coutumes vaudois, dont font partie les patoisants de ce canton... Natif d'Evolène, il pratique le vieux langage depuis l'enfance et jouit des talents d'organisateur dont ont témoigné les nombreuses fêtes réussies du Vieux-Pays, un peu partout. Et plusieurs fois déjà, il a commenté les émissions radiophoniques en patois valaisan.

Comme le tour des Jurassiens viendra, M. Joseph Badet de St-Ursanne, est désigné comme vice-président.

Provisoirement donc le Conseil pour-

suivra sa tâche jusqu'au moment où les Cantonales ayant désigné leurs représentants, une assemblée des délégués sera convoquée.

En attendant, les présidents cantonaux présenteront, par écrit, les modifications et propositions touchant les nouveaux statuts.

On entend encore M. Schulé, rédacteur en chef du « Glossaire romand » sur l'enquête-concours lancée par les Archives sonores et dont les travaux — très intéressant — sont toujours à l'examen. Puis M. F.-L. Blanc, parle des modifications qui seront apportées aux émissions pour les rendre plus vivantes. (Voir l'article qu'il y consacre personnellement.) Il rend hommage à M. Wiblé pour son important travail d'archiviste.

Voici donc le Conseil habilité à faire vite pour que le mouvement patoisant romand connaisse une vitalité accrue... cet hiver déjà...

R. Molles.

La prochaine séance du « Conseil » des patoisants romands aura lieu le **29 novembre, à 10 heures**, aux Studios de la Radio, à La Sallaz, et s'ouvrira par une prise de connaissance des « Archives sonores ».